

Saint-Denis, le 15 octobre 2012

Monsieur le délégué,

Les organisations syndicales ont été conviées à une commission immobilière le 25 septembre et à un comité technique le 03 octobre 2012. Ces deux instances avaient comme sujet principal : la réhabilitation de l'immeuble de Champ-Fleuri en vue de la création des SIP de Saint-Denis.

Alors que cette opération devrait impacter à terme la presque totalité des services de Saint-Denis (Paierie départementale, Saint-Denis Recouvrement, Trésorerie municipale, Centre des finances de Saint-Denis Est -Futura-, Centre des finances de Saint-Denis Ouest -Champ-Fleuri-, Direction -rue amiral Lacaze et Malraux-), la direction locale ne propose pas aujourd'hui aux agents une visibilité d'ensemble et cohérente.

En effet, l'opération immédiate proposée comprend la réhabilitation de Champ-Fleuri, le déménagement de Futura et de Saint-Denis Recouvrement dans le nouveau bâtiment. Parallèlement, une opération distincte verrait le pôle fiscal de la direction situé dans les locaux de l'ex DSF (Direction des Services Fiscaux) au 4, rue Amiral Lacaze, prendre ses nouveaux quartiers au dernier étage de la Direction (avenue Malraux).

Ensuite, dans le cadre de la « Programmation Immobilière Triennale », mais sans aucune précision quant au calendrier, on assisterait, après travaux de réhabilitation, au transfert de la Trésorerie Municipale et de la Paierie Départementale vers l'ancien bâtiment de Saint-Denis Recouvrement.

La finalité serait de vendre l'ex direction (rue Amiral Lacaze) afin sûrement de financer une partie des travaux.

Pour l'ensemble des organisations des finances publiques de la Réunion, cette opération est sous-dimensionnée et fera perdre de l'espace à l'ensemble des agents tout en aggravant leurs conditions de travail.

Dans la continuité de la mise en place des SIP de Saint-Denis, la redistribution des espaces libérés entre les divers services de Saint-Denis, doit en effet être réalisée. Mais cela n'a pas de sens sans un débat de fond sur les structures existantes, sur les charges/emplois, sur les conditions d'accueil des usagers et des conditions de travail des agents.

On ne peut pas dessiner le futur si ces questions n'ont pas trouvé de réponses au préalable.

Avec ce projet, la direction va mécontenter la presque totalité des agents de Saint-Denis. Ceux de Futura, de Champ-Fleuri, de Saint-Denis Recouvrement et du pôle fiscal de l'ex DSF vont perdre assurément de l'espace et des contribuables qui accéderont difficilement à ces nouveaux services.

Les agents de la paierie départementale et de la trésorerie municipale vont subir une forte dégradation de leurs conditions de travail (pourtant déjà bien mauvaises!) dans l'entassement annoncé dans des locaux difficilement réhabilitables (bâtiment classé donc très cher). L'impact négatif est certain sur les conditions de travail des agents et, ce pour de longues années.

En outre, la formation professionnelle a un réel besoin de locaux difficilement identifiables dans le futur maelström.

Malgré tout cela, la DRFiP décide de vendre un bâtiment doté de surfaces confortables et immédiatement disponibles. De plus, à vouloir le liquider trop rapidement, c'est prendre le risque de le brader. La DRFiP, et plus globalement l'État perdront de la crédibilité dans cette affaire. Cela n'est pas cohérent et nous semble chaotique.

Les organisations syndicales (Solidaires Finances Publiques, CGTR Finances Publiques, FO DGFIP) vous demandent de surseoir à ce projet afin de le réexaminer globalement. Il nous apparaîtrait beaucoup plus cohérent de garder en notre sein le bâtiment de l'ex DSF, déjà fonctionnel.

Cela permettrait de loger les agents de la paierie départementale et de la trésorerie municipale dans de bonnes conditions. D'autre part, un service de Champ-Fleuri pourrait également déménager dans ce bâtiment afin de libérer un certain nombre de surface indispensable pour d'autres services. De plus, le futur centre régional de formation (qui finira bien par être créé à l'instar de celui d'Antilles-Guyane) pourra s'installer dans ces locaux ou à proximité.

En s'adressant à vous aujourd'hui, les agents de la DRFiP de la Réunion et leurs représentants en appellent au bon sens, dans cette période tourmentée et mal vécue par les personnels.

Nous vous prions de croire, monsieur le délégué, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pascal Valiamin
Solidaires Finances Publiques

Pierrick Ollivier
CGTR Finances Publiques

Jean-Marie Kbidy
FO DGFIP

Saint Denis, le 15 Octobre 2012

Monsieur le délégué,

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales des finances publiques de La Réunion interpellent les directions locales, la délégation interrégionale ainsi que la Direction Générale sur la situation désastreuse du département et les conséquences catastrophiques de la RGPP sur les missions et les conditions de travail des agents.

Depuis l'annonce de la fusion (04 octobre 2007), les directions centrales et locales ont imposé aux agents et aux organisations syndicales un calendrier absolument intenable pour créer les différents services issus de la fusion et plus particulièrement les S.I.P (Services des Impôts des Particuliers), structures emblématiques de la fusion. Concomitamment à ces actions, la DGFIP a subi des suppressions d'emploi massives. La Réunion a payé un lourd tribut à cette politique, depuis cinq ans beaucoup d'emplois ont été supprimés.

Ces derniers mois, nos sections locales alertent inlassablement les autorités administratives en mettant en exergue le manque d'emploi, la pression intenable sur l'ensemble des agents (du cadre C au A+) qui conduit naturellement à un management brutal et usant, l'abandon de certaines missions, la dégradation des conditions de travail et l'effondrement de certains services.

La Réunion est le plus peuplé des départements d'outre-mer (plus de 840 000 habitants, soit plus que la Guadeloupe et la Martinique réunies). Entre 1990 et 2007, le taux de croissance démographique a été de 1,69%. A titre de comparaison, les taux des deux départements antillais cités ont été respectivement de 0,21% et de 0,60%. En 2040, la population estimée de la Réunion se situera autour de 1 060 000 habitants. Excepté la Guyane et Mayotte, aucun département français ne verra sa population augmenter avec tant de force.

La Réunion présente des indicateurs socio-économiques catastrophiques : plus de 50 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 911 euros par mois. Le taux de chômage dépasse les 30% (60% pour les moins de 25 ans). Le nombre de bénéficiaires du RSA socle (ex RMI) est particulièrement important : près de 90 000, dont beaucoup de jeunes. Le département est dans une impasse sociale sérieuse. Le tissu économique est émietté et particulièrement fragile.

Face à une situation sociale tendue, les suppressions d'emploi à la DRFiP ont eu un effet particulièrement néfaste et catastrophique dans cette période. Les citoyens de la Réunion ont un réel besoin d'un service public de proximité. Cette réalité qui s'impose à tous ne peut être occultée.

L'accueil physique tant des particuliers que des professionnels est souvent extraordinaire, voire apocalyptique par moment. Les tensions accumulées mettent en danger les agents de la DRFiP de la Réunion ainsi que les contribuables. En outre, la situation est si prévisible et explosive que la responsabilité de l'administration est clairement engagée en cas d'incidents graves. Le service public proposé aux réunionnais n'est pas à la hauteur des efforts déployés chaque jour par les agents de ce département car la situation est inextricable. Les moyens manquent fortement pour travailler dans des conditions décentes et surtout pour assurer le minimum de nos missions.

Aujourd'hui, la situation empire dangereusement; les incidents de nature multiple se généralisent : insultes, brimades, humiliations, intimidations physiques, menaces de mort, voire bagarre entre contribuables deviennent monnaie courante.

La situation particulière de la Réunion impose donc des choix et des décisions rapides. Les agents de la DRFiP de la Réunion ont besoin d'être soutenus dans l'exercice de leurs métiers. Il est des occasions où la solidarité nationale doit s'exprimer pleinement dans l'intérêt des personnels et de la population.

Nous vous demandons donc l'arrêt des suppressions d'emplois à la Réunion et dans le cadre d'un plan de soutien, apporter rapidement des renforts pérennes à ce département qui en a tant besoin.

Nous vous prions de croire, monsieur le délégué, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pascal Valiamin
Solidaires Finances Publiques

Pierrick Ollivier
CGTR Finances Publiques

Jean-Marie Kbidy
FO DGFIP